

1707, 29 mai : Cassation du contrat de mariage de Michel Lambert & Marie-Louise Gourault.

Marie-Louise Gourault, veuve de Louis Hayot, de Tilly, et Michel Lambert, de Saint-Nicolas, cassent un contrat de mariage passé entre eux devant le notaire Horné de LaNeuville, le 22 août 1706. Michel Lambert devra payer 44 £ à Marie-Louise Gourault, somme versée au moyen d'un billet de 36 £, le restant à prendre chez Aubin Lambert II, frère de Michel Lambert.

Témoins : Jacques Baron et Pierre Duquet, habitants, de Tilly.

(signé) : Jacque baron Pierre duquet

Notaire : Horné de LaNeuville, Jacques de (1701-1730).

Généalogie : Michel Lambert est le 6^e enfant d'Aubin I & Elisabeth Aubert. C'est à tort que Tanguay et Jetté en font un enfant de Pierre & Marie Normand. Né à Saint-Augustin de Desmaures entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 1680, il y a été baptisé dans le même intervalle de temps. L'acte de baptême de Michel Lambert n'a pas été retrouvé.

Source : [Les Lambert-Champagne-Aubin](#), p. 63